

La Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique

Qu'est-ce que l'UGSEL ?

ÉDUIQUER... TOUT UN SPORT !

- Un peu d'histoire :

- 1911** : Création de l'U.G.S.E.L (qui signifiait alors: Union Gymnique et sportive de l'Enseignement Libre), dans le cadre de la Fédération Gymnique et Sportive
- 1932** : Transformation des structures, de Parisienne, elles deviennent Nationales
- 1935** : Premiers championnats de France d'Athlétisme et de Football
- 1937** : Création des **premiers stages sportifs pour enseignants**
- 1938** : - Création de la section féminine et première approche des activités sportives pour les filles.
- Signature du protocole d'accord avec l'OSSU (Office du Sport scolaire et Universitaire) ancêtre de l'UNSS.
- 1943**: **Création de l'école normale d'éducation physique catholique (E.N.E.P.F.C)** pour la formation des professeurs d' EPS
- 1944**: **Création de l'institut libre d'éducation physique Supérieure (ILEPS)** pour former les enseignants masculins
- 1946**: **Premiers contacts internationaux** qui débouchent sur la création de la Fédération Internationale et sportive de l'enseignement Catholique (FISEC)
- 1964** : Création de deux écoles de formation des maîtres d'EPS
- 1986** : Mise en place des premiers brevets sportifs scolaires pour les écoles primaires
- 2011** : **Elle devient organisme de formation en secourisme**
- 2012** : **Premières formations PSC1 sous l'égide de l'UGSEL**
- 2013** : Nouvelle identité visuelle de l'UGSEL qui se décline alors comme **La Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique**. Mais garde son signe UGSEL (qui signifiait Union Générale et Sportive de l'Enseignement Libre)
- 2014** : Nouveaux statuts en lien avec ceux de l'enseignement catholique

- **Carte d'identité :**

- **Organisation :**
 - La fédération Nationale
 - Les territoriales (niveau académique)
 - Les comités (niveau départemental)
 - Associations sportives d'établissement

Au niveau National :

- **Fédération Sportive Scolaire Nationale** reconnue par
 - le ministère de l'Education Nationale
 - le ministère de la Jeunesse et des Sports.
 - **Adresse :** 277 rue St Jacques 75005 PARIS
 - **Président national :** Monsieur Bruno DIMPRE
 - **Site web :** www.ugsel.org

Territoire Dauphiné-Savoie : 300 établissements (écoles collèges lycées) soit 54 000 élèves

Siège Social : LA TRONCHE (38)
Président : M. Pierre LUQUET
Directrice Régionale : Mme Isabelle DEPRAZ
Site web : www.ugselds.free.fr

A) Comité Haute-Savoie : 90 établissements soit 12 000 élèves

Siège Social : PRINGY
Président : M. Jean Marc CHAUVETET
Directeur : M. Cédric AMIOT
Site web : <http://www.ugsel74.org>

B) Comité Savoie : 18 établissements soit 3500 élèves

Siège Social : CHAMBERY
Président : M. Gérard ROBERT

C) Comité Isère : 65 établissements soit 18 000 élèves

Siège Social : LA TRONCHE (38)
Président : M. Michel GRANDIN
Directeur : M. Patrick MOREL
Site web : <http://www.ugsel38.fr>

D) Comité Drôme/Ardèche : 130 établissements soit 21 000 élèves

Siège Social : VALENCE (26)
Président : M. Alain ORGERIT
Directeur : M. Benjamin SAGE
Site web : <http://www.ugsel2607.org>

Dans Ton Association sportive(AS): tous les élèves peuvent être licenciés

Siège Social : dans ton établissement
Président : Le chef d'établissement
Membre de l'association : Les enseignants d'EPS,
représentants des parents d'élèves
représentants des élèves

...

Ton AS doit se réunir une fois par an en assemblée générale avec les membres pour

- faire le bilan d'activités (ce qui a été fait pendant l'année, nombre d'élèves participants, les résultats...)
- Faire le bilan financier
- Faire le projet pour l'année à venir (le choix des activités, le choix des compétitions ouvertes aux élèves, l'organisation de compétitions...)

I'UGSEL a une triple mission:

ANIMER

- **Promouvoir, orienter et coordonner l'éducation physique et la pratique des sports d'activités de loisirs et de culture**, dans les établissements de l'Enseignement Privé du premier et du second degré.
- Inviter les écoles à des **projets d'animation pluridisciplinaires** en phase avec l'actualité.
- **Organiser toutes manifestations** et activités de sports, de loisirs et de culture

FORMER

- Proposer **aux parents** des formations à l'accompagnement de classes.
- Collaborer, avec les instances spécialisées, à la **formation initiale** (pour devenir prof des écoles) **et continue** (au cours de leur carrière) des **professeurs d'écoles**
- Assurer, en collaboration avec les instituts spécialisés et les organismes intéressés, la **formation initiale et continue des enseignants d'E.P.S.** des établissements catholiques
- **Concevoir une documentation spécifique** : pour fournir aux enseignants des outils pour aider à l'élaboration des séances d'EPS et à la mise en œuvre de l'animation sportive.
- Assurer la **formation des collégiens et des lycéens** (comme juges) et de bénévoles en Hand, basket, volley, foot, futsal, rugby et tri sports), Gymnastique, Athlétisme, Badminton, Tennis de table, judo, Escalade, Ski Alpin et Ski Nordique.
- Assurer, depuis 2011 la formation de formateurs de PSC1, pour permettre la mise en place dans les établissements des **formations de PSC1** (Secourisme) auprès des élèves du premier et du second degré mais aussi auprès du personnels enseignants et non enseignants.

FEDERER

- Inciter aux **rencontres sportives** entre les écoles à l'initiative des Comités et Territoires dans le **premier degré**.
- **Animer les associations sportives et organiser toutes compétitions sportives**, en sports individuels et collectifs
- Assurer **la liaison et l'information réciproque** entre les associations sportives, Comités et l'Union Nationale
- Permettre **aux élites d'accéder à des compétitions internationales** dans le cadre de la Fédération Internationale Sportive de l'Enseignement Catholique (FISEC) au niveau cadet(te)s, en basket, volley, foot, athlétisme, natation, parfois tennis de table, hand.

- **RESSOURCES FINANCIERES:**

Les ressources du Territoire et des comités sont constituées par :

- les cotisations des adhérents
- les subventions de l'état, des collectivités publiques ou privées.
- les dons et toutes autres ressources permises par la Loi.

- **DISCIPLINES PRATIQUEES :**

Vingt-quatre disciplines sont proposées cette année, aux collégiens et lycéens de Rhône Alpes, dans les compétitions départementales, régionales et nationales de l'UGSEL :

18 Sports individuels : Athlétisme, Athlétisme en salle, Badminton, Course d'Orientation, Cross, Danse, Escalade, Escrime, Gymnastique, Golf, Judo, Natation, Ski Alpin, Ski Nordique et biathlon, RAID pleine nature, Tennis de Table , VTT...

7 Sports collectifs: Basket-ball, Football, Futsal , Handball, Trisports, Rugby et Volley-ball.

D'autres disciplines, comme l'aviron, le Kayak ou la Boxe Française, sont proposées dans les Associations Sportives et ne font pas actuellement l'objet de compétitions.

- **VERS LE HAUT NIVEAU :**

Par son appartenance à la **F.I.S.E.C** (Fédération internationale sportive de l'enseignement catholique), l'U.G.S.E.L participe chaque année, avec les Fédérations de douze autres Pays de l'Union Européenne, à des Jeux Scolaires Internationaux réservés aux meilleurs sportifs âgés de 16 à 17 ans, élèves des lycées de l'Enseignement Catholique sous contrat.

- **les types d'implication possibles d'un élève au sein de l'AS :**

- pratiquer une activité physique et sportive en loisir (sans but compétitif)
- participer aux compétitions en tant que sportif
- Etre juge (athlétisme, natation, gymnastique, judo, tennis de table, badminton, escalade..) ou arbitre en sports collectifs (basket, hand, volley, foot, futsal, rugby)
- Etre conseillé des plus jeunes
- Etre membre du conseil d'administration de l'association sportive.
- D'autres actions à définir avec tes enseignants d'EPS....